PLAN DE GESTION

2025-2026

I. INTRODUCTION

1. Dans un contexte marqué par des défis mondiaux grandissants – conflits, inégalités, changement climatique et menaces pour la justice et les droits humains, entre autres – l'objectif global du Plan stratégique de l'OIDD pour 2025-2028 est d'accélérer les progrès en faveur de la paix et du développement durable au travers de l'état de droit.

2. Le Plan expose l'ambition de l'OIDD de contribuer aux efforts communs destinés à s'attaquer aux causes profondes de ces crises et d'avancer plus vite sur les grandes priorités en termes de développement. Notre démarche mettra en lumière le rôle de l'Objectif de développement durable (ODD) 16 en tant que catalyseur essentiel du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que la contribution de l'état de droit au respect des engagements pris par les dirigeants mondiaux dans le Pacte pour l'avenir.

3. Le Plan stratégique 2025-2028 est structuré autour de six Résultats interreliés qui promeuvent des solutions ciblées reposant sur l'état de droit afin d'étendre l'accès à la justice, d'accroître l'intégrité publique, de resserrer l'écart entre les genres en matière de justice, d'encourager la justice climatique et une croissance économique inclusive, et de réduire les inégalités de santé.

4. Le Plan de gestion 2025-2026 articule les deux premières années du Plan stratégique en donnant des étapes concrètes pour transformer l'ambition en action. Il met l'accent sur la mise en cohérence des programmes, des recherches et du plaidoyer politique pour atteindre notre Objectif stratégique, et reflète l'engagement de l'OIDD envers les droits humains et une approche centrée sur les personnes, en priorisant les besoins des femmes, des filles et de toutes les personnes en situation de vulnérabilité et de marginalisation.

5. Le Plan de gestion souligne l'importance de mobiliser un soutien politique et financier au travers de partenariats, d'une collaboration et d'un plaidoyer. Il cherche aussi à assurer que les efforts de l'OIDD soient étayés par des systèmes organisationnels robustes qui insistent sur la qualité, les résultats et l'efficience opérationnelle, tout en garantissant une culture organisationnelle durable et inclusive qui encourage le développement des talents et l'innovation.

   Plus spécifiquement, le Plan de gestion 2025-2026 vise à :

- optimiser la contribution de l'état de droit à la paix et au développement durable au travers d'un portefeuille équilibré de programmes, de recherches et de plaidoyer politique ;

- mobiliser activement un soutien politique et financier pour promouvoir l'état de droit à l'échelle mondiale, et consolider la capacité de l'OIDD à réaliser son mandat ; et

- garantir des systèmes et processus efficients et adaptables, étayés par des ressources organisationnelles robustes, en mettant l'accent sur l'innovation, l'intégration et l'inclusion.

II. CADRE STRATÉGIQUE

6. **Objectif stratégiques et résultats –** L'Objectif stratégique de l'OIDD pour le cycle stratégique 2025-2028 consiste à veiller à ce que « l'état de droit accélère les progrès vers la paix et le développement durable ». Celui-ci sera atteint par le biais des six Résultats interreliés suivants.

   - **Accès à la justice étendu –** L'OIDD œuvrera à rendre les systèmes juridiques plus accessibles, efficients et réactifs, et à étendre les services juridiques, notamment pour les personnes en situation de marginalisation et de vulnérabilité.

   - **Accroissement de l'intégrité publique et des efforts de lutte contre la corruption –** L'OIDD cherchera à promouvoir des solutions reposant sur l'état de droit pour lutter contre la corruption et favoriser la transparence et la reddition de comptes, notamment dans le secteur judiciaire.

   - **Resserrement de l'écart entre les genres en matière de justice –** En plus d'intégrer l'égalité des genres dans l'ensemble de son travail, l'OIDD consacrera des interventions aux besoins juridiques spécifiques des femmes et des filles.

   - **Accélération de la justice climatique et de la gouvernance environnementale –** L'OIDD envisagera l'action climatique sous le prisme de la justice pour soutenir l'adaptation au changement climatique, appeler à un accès équitable à l'alimentation, à la terre et aux ressources naturelles, soutenir le développement vert, et aider les communautés exposées au changement climatique à revendiquer leurs droits.

   - **Promotion d'environnements propices à la croissance économique inclusive –** L'OIDD défendra des cadres juridiques et politiques qui favorisent le commerce, l'investissement et la résolution des litiges commerciaux, et qui

élargissent les opportunités économiques pour les femmes et les groupes marginalisés.

- **Réduction des inégalités de santé grâce à un meilleur cadre juridique et politique** L'OIDD consolidera les cadres juridiques et politiques pour lutter contre les inégalités de santé, promouvoir un accès équitable aux services de santé, et relever les défis en matière de santé publique.

Pour obtenir ces Résultats, l'OIDD utilisera cinq Leviers de changement qui insistent sur une approche centrée sur les personnes.

- **Réformes juridiques et politiques –** L'OIDD collaborera avec les gouvernements pour élaborer des cadres juridiques inclusifs qui traitent des difficultés spécifiques en termes de développement et instaurent un environnement juridique propice à la paix, au développement durable et à la protection des droits humains.

- **Consolidation des institutions –** L'OIDD améliorera la capacité des institutions à offrir des services centrés sur les personnes qui répondent aux priorités nationales et aux besoins des personnes en quête de justice.

- **Solutions numériques –** L'OIDD promouvra des solutions numériques pour étendre un accès équitable à la justice et aux services publics, accroître la transparence et faciliter la prestation des services juridiques face aux défis majeurs en termes de développement, conformément aux cadres multilatéraux comme le Pacte numérique mondial.

- **Gouvernance participative –** Alors que l'espace civique se réduit, l'OIDD promouvra des modèles participatifs qui impliquent les communautés et la société civile dans les processus décisionnels qui les concernent.

- **Autonomisation juridique –** L'OIDD lancera des initiatives d'aide, d'éducation et d'autonomisation juridiques pour que les personnes puissent exercer leurs droits, résoudre les litiges et participer au processus de justice.

Mobiliser un soutien politique et financier en faveur de l'état de droit

Mobiliser un soutien politique et financier en faveur de l'état de droit est fondamental pour soutenir le mandat de l'OIDD dans un environnement particulièrement difficile. Nous y parviendrons grâce aux moyens suivants.

- **Partenariats –** L'OIDD étendra et approfondira ses relations avec les principales parties intéressées afin de regrouper des ressources, tirer parti de son impact et rassembler des partenaires qui partagent sa vision pour soutenir son mandat.

- **Plaidoyer politique –** Dans son dialogue avec les décideurs politiques aux niveaux mondial, régional, national et local, l'OIDD défendra l'état de droit et

l'ODD 16 en tant que catalyseurs essentiels de la paix et du développement durable.

- **Mobilisation des ressources –** L'OIDD contribuera aux arguments en faveur d'un investissement plus élevé dans les systèmes juridiques et l'état de droit pour promouvoir la paix et le développement durable. Elle cherchera à diversifier ses sources de financement en vue d'obtenir les ressources nécessaires pour réaliser son mandat.

- **Communication –** L'OIDD mettra en avant la valeur de l'investissement dans l'état de droit sur la base des résultats obtenus grâce à ses programmes, ses recherches et son plaidoyer.

Systèmes et capacités organisationnels

Pour mener à bien son Plan stratégique, l'OIDD continuera de consolider ses systèmes et capacités internes en mettant l'accent sur les points suivants.

- **Qualité, données et résultats –** L'OIDD améliorera la cohérence entre ses programmes, ses recherches et son plaidoyer politique pour garantir que ses interventions reposent sur des données et aient un impact. Des systèmes renforcés de suivi, d'évaluation et d'apprentissage permettront de mieux évaluer et communiquer les résultats.

- **Investir dans les personnes –** L'OIDD continuera de chercher à attirer et développer des effectifs diversifiés et compétents en encourageant une culture organisationnelle soutenante et inclusive.

- **Systèmes et processus –** L'OIDD augmentera l'efficience opérationnelle en utilisant les technologies, en mettant à jour ses systèmes de technologies de l'information et de la communication (TIC), et en améliorant sa communication interne et sa gestion des connaissances. Elle renforcera également sa gestion des risques sécuritaires et ses efforts pour obtenir la reconnaissance de son statut juridique dans tous les pays où elle intervient.

III. OBJECTIF STRATÉGIQUE ET RÉSULTATS

7. Les revenus issus des programmes de l'OIDD devraient atteindre 39,3 millions d'euros en 2025, soit 2 % de plus par rapport au budget approuvé pour 2024. Nous viserons une hausse des revenus similaire en 2026.

Axe thématique

8. Le graphique ci-dessous montre une estimation de la part relative des dépenses de l'OIDD pour les six Résultats de développement.

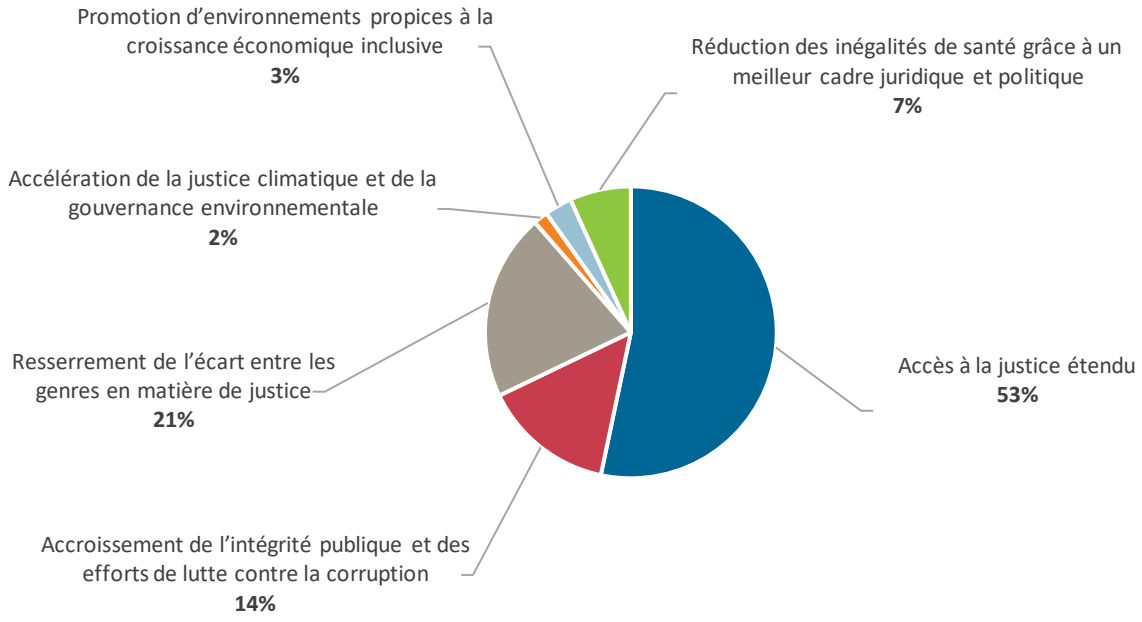

Graphique 1 : Répartition des dépenses de fonctionnement par Résultat en 2025

9. Le travail habituel de l'OIDD sur l'accès à la justice demeurera la composante principale de notre portefeuille en 2025. Ces chiffres reflètent aussi une croissance du travail de l'OIDD en matière de justice pour les femmes et les filles, de lutte contre la corruption et de droit à la santé sur le cycle stratégique précédent.

10. Au cours des deux prochaines années, nous tirerons profit de ces avancées et investirons pour élargir notre travail en faveur d'un développement économique inclusif, de la justice climatique, de l'utilisation durable des ressources terrestres et naturelles, et de la sécurité alimentaire. Ce faisant, nous continuerons de tenir compte de nos compétences fondamentales, de nos connaissances et de la disponibilité des ressources, et nous nous reposerons sur des partenariats plus forts.

Axe géographique

11. Au vu des contextes difficiles où elle intervient, l'OIDD a diversifié sa présence mondiale et réduit le risque de subir des situations instables dans les pays où elle travaille. Elle explore de plus en plus les programmes qui couvrent plusieurs pays, liés à des sujets transnationaux ou thématiques, afin de répondre à des besoins en évolution. Le graphique ci-dessous montre la répartition géographique de nos programmes en 2025.

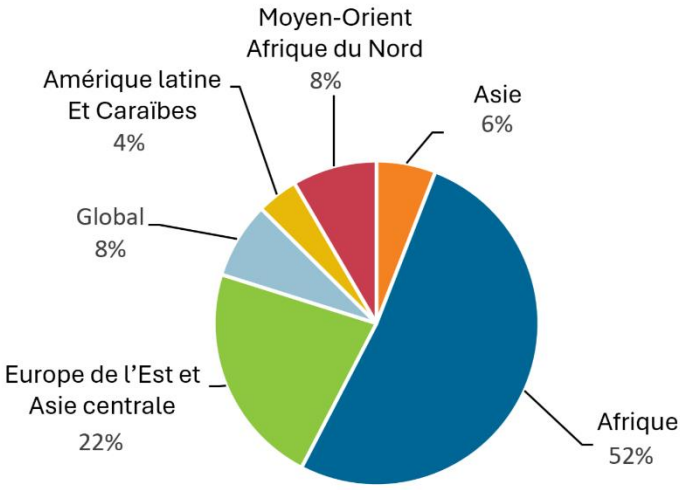

Graphique 2 : Répartition géographique des activités de l'OIDD en 2025 selon les revenus issus des programmes

12. Voici nos activités prévues pour 2025 par région.

- **Afrique –** La région continuera de concentrer la plus grande part des activités de l'OIDD sur la durée du cycle actuel, ce qui représente 52 % des revenus issus des programmes en 2025. Nous accentuerons notre présence dans les pays où nous intervenons déjà, nous approfondirons notre collaboration avec l'Union africaine et nous explorerons de nouvelles opportunités dans la région, notamment dans l'Est (y compris la Corne de l'Afrique) et l'Ouest.

- **Asie-Pacifique –** L'OIDD concevra des initiatives personnalisées reposant sur nos activités en Afghanistan, aux Philippines et en Indonésie, et explorera de nouveaux points d'entrée dans la région, y compris par le biais d'approches sous-régionales.

- **Europe de l'Est et Asie centrale –** Les activités de l'OIDD dans la région ont connu une expansion significative au cours du dernier cycle stratégique,

notamment en Ukraine et en Moldavie. Nous continuerons de tirer parti de cette base pour élargir et renforcer notre présence en Europe de l'Est et en Asie centrale.

- **Amérique latine et Caraïbes –** Nous augmenterons notre présence aux Bahamas et au Honduras, et nous explorerons de nouvelles opportunités dans la région, notamment en tirant parti de récentes collaborations en Colombie, au Costa Rica et au Pérou.

- **Moyen-Orient et Afrique du Nord –** Sur la base de la croissance récente, nous poursuivrons nos efforts pour développer notre présence dans la région, où notre mandat demeure hautement pertinent au vu des conflits et des crises en cours.

13. Le Plan stratégique de l'OIDD pour 2025-2028 traite des défis mondiaux en promouvant des solutions ciblées reposant sur l'état de droit pour favoriser la paix et le développement durable. À une époque où l'état de droit est sous pression à travers la planète, l'OIDD cherchera à renforcer les systèmes juridiques, à s'attaquer aux causes profondes des défis mondiaux, et à promouvoir des solutions ciblées reposant sur l'état de droit en vue d'atteindre les Résultats exposés ci-dessous.

RÉSULTAT 1 Accès à la justice étendu

14. La justice demeure hors de portée pour la plupart de la population mondiale, en raison d'obstacles financiers, juridiques et systémiques, notamment dans les contextes de crise où les populations vulnérables ont le plus besoin de la protection de la justice. Le Plan stratégique de l'OIDD pour 2025-2028 vise à étendre l'accès à la justice en appelant à des réformes centrées sur les personnes et à des innovations qui favoriseront cet accès de façon équitable. L'OIDD a la volonté de créer des systèmes juridiques ouverts, accessibles et capables de réaliser des résultats significatifs, en particulier pour les populations les plus marginalisées. Nous œuvrerons à :

    - Fournir une assistance technique aux organes législatifs, exécutifs et judiciaires dans le cadre de réformes juridiques et politiques afin d'étendre l'accès à la justice, notamment au travers d'approches préventives.

    - Renforcer la capacité du secteur judiciaire à offrir des services de justice centrée sur les personnes, conformément aux mandats institutionnels.

    - Consolider la chaîne de justice pénale grâce à des approches innovantes qui permettront d'améliorer la coordination et d'encourager une participation inclusive et l'appropriation locale.

    - Accroître la capacité des forces de l'ordre et des agents de la justice à lutter contre les infractions internationales et transnationales, notamment la traite des personnes.

    - Renforcer la capacité des systèmes de justice coutumiers et informels à résoudre les litiges au sein des communautés, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains, et à transférer les affaires aux systèmes de justice formels si nécessaire.

    - Soutenir la dématérialisation responsable des services de justice et la bonne utilisation de technologies comme l'intelligence artificielle en vue d'améliorer l'équité et la qualité des services de justice, en accordant une attention particulière à l'inclusion des femmes, des filles et des populations marginalisées.

    - Jouer le rôle de guide et encourager les approches innovantes au travers de recherches comparatives, de l'apprentissage et d'un dialogue politique sur les moyens d'étendre l'accès à la justice.

    - Promouvoir des processus multipartites ouverts aux gouvernements, à la société civile, aux autorités locales et à d'autres institutions, en vue d'identifier et de résoudre ensemble les problèmes prioritaires en matière de justice locale.

    - Améliorer la connaissance des lois parmi les communautés, et appuyer l'offre d'une aide juridique.

    - Plaider pour la justice pour tous et toutes, en partenariat avec le système onusien, la communauté de l'ODD 16 et la société civile, entre autres, en

accordant une attention particulière aux besoins des personnes qui font l'objet d'inégalités et de discrimination, notamment les femmes et les filles, les personnes réfugiées, migrantes et/ou apatrides, et les groupes marginalisés ou vulnérables.

RÉSULTAT 2 Accroissement de l'intégrité publique et des efforts de lutte contre la corruption

15. La corruption érode la confiance du public, génère des griefs qui se transforment en conflit, et détourne des ressources conséquentes du développement et des services essentiels. L'état de droit peut être un puissant outil pour lutter contre la corruption et restaurer la confiance envers la gouvernance. En tirant parti de son portefeuille grandissant en matière de lutte contre la corruption, l'OIDD cherchera à :

- Aider les gouvernements et les parties intéressées à élaborer et consolider des cadres juridiques et politiques pour encourager la transparence, l'intégrité et la reddition de comptes.

- Fournir une assistance technique pour contribuer à réduire la corruption et la mauvaise gestion des fonds publics, et à promouvoir plus de transparence, de reddition de comptes et d'intégrité dans les institutions publiques, notamment dans le secteur judiciaire, conformément à la Convention des Nations unies contre la corruption.

- Renforcer les capacités des institutions dédiées à la lutte contre la corruption pour qu'elles puissent prévenir, investiguer et juger les affaires en lien avec la corruption et des infractions financières.

- Promouvoir les solutions numériques, dont des plateformes et des outils d'automatisation et de gouvernance ouverte, qui améliorent la transparence, rationnalisent les activités et limitent les possibilités de pratiques corrompues.

- Soutenir le rôle de la société civile dans le plaidoyer en faveur d'institutions et de services publics transparents, responsables et ouverts, notamment grâce à un suivi conjoint, et dans les efforts pour protéger les lanceurs d'alerte et préserver l'espace civique.

- Sensibiliser les personnes et les communautés à leurs droits et les informer sur les mécanismes de signalement, les recours en justice et les systèmes d'assistance.

- Collaborer avec des forums mondiaux et des organes multilatéraux de premier plan dans la lutte contre la corruption afin d'encourager le partage de connaissances et les partenariats.

RÉSULTAT 3 Resserrement de l'écart entre les genres en matière de justice

16. L'OIDD intègrera l'égalité des genres dans l'ensemble de son travail pour garantir que les femmes et les filles aient les moyens de revendiquer leurs droits, et que les institutions répondent à leurs besoins juridiques. Par ailleurs, nous prendrons les mesures ciblées suivantes pour resserrer l'écart entre les genres en matière de justice.

- Soutenir l'abrogation ou la révision des lois, réglementations et politiques discriminatoires en effectuant une analyse juridique ; accroître la capacité des parties intéressées à adopter des cadres juridiques et politiques tenant compte de la dimension de genre ; et appuyer la mise en œuvre des dispositions relatives à l'égalité des genres, inscrites dans les Constitutions, les lois et les politiques.

- Promouvoir les approches centrées sur les victimes pour éradiquer la violence fondée sur le genre, notamment en renforçant les capacités et l'efficacité des institutions judiciaires en termes d'enquêtes, de poursuites et de sanctions, et en améliorant la coordination entre les prestataires de services juridiques, y compris les groupes de femmes et les organisations de la société civile.

- Aider les tribunaux spécialisés, les agents chargés des poursuites et les mécanismes similaires déjà établis à améliorer l'accès à la justice pour les femmes et les filles, en particulier dans les contextes fragiles et touchés par un conflit.

- Encourager l'élaboration et l'application de cadres juridiques, politiques et institutionnels tenant compte de la dimension de genre, afin de lutter contre les violences en ligne à l'égard des femmes.

- Éliminer les obstacles qui entravent la participation des femmes dans le secteur judiciaire – formel et informel – grâce à une collaboration et un soutien au renforcement des capacités des décideurs politiques, des associations de femmes professionnelles de la justice, et des dirigeantes dans les systèmes de justice coutumiers et informels. Accroître la collaboration avec les jeunes dirigeants et dirigeantes, et donner aux jeunes femmes et aux filles les moyens de contribuer au secteur judiciaire.

- Donner aux femmes et aux filles les moyens de lutter contre la discrimination et d'accéder à la justice, notamment grâce à une information juridique, des campagnes de sensibilisation aux droits, et un accès à une assistance juridique.

- Plaider en faveur d'un investissement plus élevé dans la justice pour les femmes et les filles aux niveaux local, national et international, y compris en contribuant à la base de données par le biais de recherches ciblées.

RÉSULTAT 4 Accélération de la justice climatique et de la gouvernance environnementale

17. Face aux conséquences de plus en plus terribles du changement climatique, et au vu de la réponse lente et inégale qui y est apportée au niveau mondial, envisager la gouvernance environnementale sous le prisme de la justice peut accélérer une action transformatrice en faveur du climat et des systèmes alimentaires, et soutenir une transition juste vers des modèles de développement plus durables et plus verts. L'OIDD cherchera à :

- Appuyer l'élaboration de lois et politiques relatives à l'action climatique, aux systèmes alimentaires et à l'usage durable et équitable des terres et d'autres ressources naturelles, en mettant l'accent sur les droits des femmes et des filles.

- Contribuer aux dialogues et au plaidoyer politiques relatifs à la justice climatique et à l'usage durable des ressources naturelles – terrestres, maritimes et autres – en évoquant aussi le croisement entre ces questions et l'égalité des genres, le développement économique, la santé, les migrations et les conflits.

- Accroître la capacité des institutions judiciaires à appuyer le respect des engagements pour le climat, à soutenir un développement résilient face aux changements climatiques, et à impliquer les parties intéressées dans des approches ouvertes et fondées sur les droits humains.

- Renforcer la capacité des acteurs de la justice formelle et informelle à résoudre les litiges liés au climat, concernant la terre et les ressources naturelles.

- Développer une base de données permettant d'appliquer des solutions numériques pour l'alimentation, le climat et les processus juridiques et politiques en matière d'environnement, grâce à des recherches ciblées.

- Encourager une gouvernance inclusive quant à l'utilisation durable et l'accessibilité des terres et des ressources naturelles, y compris en travaillant avec les systèmes de justice coutumiers et informels.

- Renforcer son travail en faveur de la justice climatique pour les femmes et les filles, notamment grâce à une collaboration accrue avec les groupes de femmes, les organisations de jeunes et les communautés locales.

- Mieux informer les populations rurales, notamment les femmes et les filles, des droits liés à l'alimentation, aux terres et aux ressources naturelles, et faciliter la prestation des services juridiques pour les populations défavorisées.

RÉSULTAT 5 Promotion d'environnements propices à la croissance économique inclusive

18. Depuis sa création, l'OIDD œuvre à promouvoir le développement économique inclusif au travers de l'état de droit. Ce domaine voit son importance réaffirmée à une époque marquée par des inégalités économiques profondes dans et entre les pays. Nous chercherons à :

- Aider les pays à élaborer des cadres juridiques et politiques en faveur d'un investissement durable, à négocier et appliquer des contrats d'investissement durable, et à régler les litiges liés aux investissements, conformément à leurs priorités en termes de développement. Une attention particulière sera accordée aux besoins des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, dans le respect des dispositions en la matière inscrites dans le Programme d'action de Doha, la Déclaration de Gaborone, et le Programme d'Antigua-et-Barbuda.

- Renforcer les capacités judiciaires et juridiques afin d'appliquer le droit économique et résoudre les litiges commerciaux, y compris en recourant à des mécanismes de règlement alternatif des litiges comme la médiation et l'arbitrage.

- Encourager des solutions numériques qui promeuvent le développement économique au travers de l'état de droit, en mettant l'accent sur des innovations qui étendent l'accès à l'information et aux services financiers pour les populations défavorisées.

- Appuyer des interventions juridiques pour améliorer l'accès aux finances, simplifier les exigences réglementaires et favoriser la croissance et la pérennité des petites entreprises.

- Éliminer les obstacles systémiques qui entravent la réalisation des droits économiques des femmes, en soutenant les efforts visant à instaurer un climat des affaires plus égalitaire, et en développant les capacités des femmes – qu'elles soient entrepreneures ou salariées – pour qu'elles puissent travailler avec les processus juridiques et réglementaires.

RÉSULTAT 6 Réduction des inégalités de santé grâce à un meilleur cadre juridique et politique

19. Aux niveaux mondial et local, la loi est un outil puissant pour promouvoir le droit à la santé et réduire les inégalités de santé. Nous tirerons parti de l'expérience de travail de l'OIDD au croisement entre droit, développement et santé, ainsi que des progrès réalisés au cours du cycle stratégique passé, pour :

- Promouvoir l'élaboration et la révision de cadres juridiques et politiques efficaces destinés à lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi qu'à favoriser l'accès des populations vulnérables aux services de santé.
- Renforcer la capacité des pays à défendre le droit à la santé, notamment en les aidant à mieux prévenir, détecter et gérer les urgences de santé publique, combattre les maladies transmissibles et non transmissibles, et examiner les facteurs sociaux de santé.
- Explorer les opportunités pour intégrer la technologie en vue de lutter contre les inégalités de santé, y compris grâce à des solutions numériques qui visent à accroître l'accès aux services de santé pour les populations vulnérables et défavorisées, notamment les femmes et les filles.
- Soutenir la société civile et les populations dans leur collaboration avec les décideurs politiques sur les politiques publiques relatives à la santé, en améliorant leurs connaissances et leurs capacités afin d'aider à instaurer une confiance mutuelle et garantir une meilleure reddition de comptes.
- Encourager l'autonomisation juridique au travers d'un renforcement des capacités, d'une information juridique, de la prestation de services juridiques, et d'initiatives de reddition de comptes sociale pour les personnes et les populations.

IV. Mobiliser un soutien politique et financier en faveur de l'état de droit

20. En tirant parti de sa présence mondiale, de ses connaissances spécialisées et de ses relations de confiance, l'OIDD continuera d'appeler à un soutien politique et financier en faveur de la justice et de l'état de droit en tant que principaux catalyseurs de la stabilité et du développement. Au cours des deux prochaines années, nous œuvrerons à :

i. Consolider les partenariats

- Renforcer la collaboration avec les membres actuels et potentiels, et accroître la prise de contact avec les parties intéressées prioritaires, qui comprennent

des gouvernements, des parlements, des organisations intergouvernementales, des entités onusiennes, des organes régionaux, des membres de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé, ainsi que des jeunes.

- Améliorer la coordination, notamment en rendant opérationnel le système de gestion de la relation client afin de renforcer la capacité de l'OIDD à établir et maintenir des partenariats.

- Aider les organes de gouvernance de l'OIDD à exercer leurs fonctions prévues par leurs mandats respectifs.

ii. Collaborer avec les décideurs politiques aux niveaux mondial, régional, national et local

- Établir des partenariats avec des organisations qui partagent notre vision afin de mettre en avant la contribution de l'état de droit à la paix et au développement durable, y compris avec la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Pacte pour l'avenir et d'autres objectifs politiques mondiaux.

- Appuyer le rôle de guide et le plaidoyer politique de l'OIDD en vue d'appeler à un soutien politique et financier en faveur de l'état de droit et de l'ODD 16.

- Tirer parti de l'expérience de terrain de l'OIDD et de ses bureaux à Rome, New York, Genève et La Haye pour contribuer à des recherches factuelles et à des recommandations politiques devant les grands forums mondiaux.

iii. Élargir et diversifier la base de ressources de l'OIDD

- Utiliser la présence mondiale de l'OIDD et son impact démontré sur le terrain pour attirer et conserver les financements de donateurs.

- Chercher davantage à identifier de nouveaux partenaires financiers tels que des gouvernements, des mécanismes de financement multipartites et des membres du secteur privé, en vue de diversifier et de consolider la base de ressources de l'OIDD, y compris en surveillant les tendances en matière d'aide publique au développement.

- Encourager la mobilisation des ressources en tant que responsabilité commune des entreprises, au travers d'une collaboration coordonnée avec les partenaires actuels et potentiels dans les différentes activités de l'OIDD.

- Approfondir le lien avec les Parties membres pour encourager de plus fortes contributions financières à l'OIDD, ce qui garantirait une base de ressources stable favorisant la planification stratégique, l'innovation et la réactivité aux défis émergents.

iv. Produire des communications de hautes qualités pour des publics cibles

- Achever la conception du site web actualisé de l'OIDD pour pouvoir le lancer.
- Améliorer la diffusion de nos communications aux publics clés dont les Parties membres, nos partenaires, et au grand public.
- Approfondir les relations avec les médias afin d'accroître la visibilité des initiatives de l'OIDD.
- Diversifier nos contenus et utiliser davantage les plateformes numériques (réseaux sociaux, nouveau site web de l'OIDD et lettres d'information par courriel) afin d'étendre notre portée.
- Créer une culture de communication et développer les compétences et capacités en communication au siège et à travers l'Organisation.

V. Systèmes et capacités organisationnels : renforcer l'innovation, l'intégration et l'inclusion

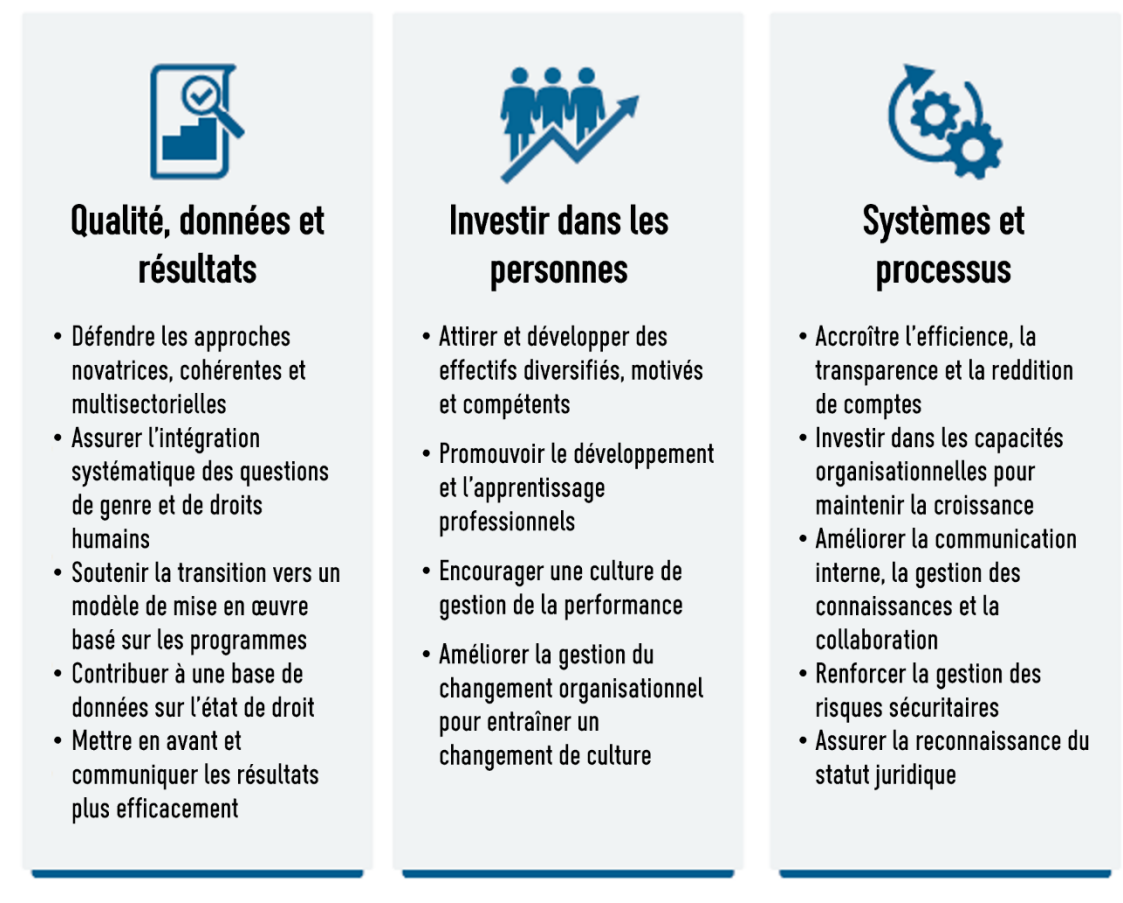

21. Pendant son cycle stratégique 2025-2028, l'OIDD veillera avant tout à renforcer ses systèmes et capacités organisationnels afin de mener à bien sa mission. En priorisant l'innovation, l'intégration et l'inclusion, l'Organisation s'assurera que ses activités soient adaptées à un paysage de développement mondial en évolution. Le Plan de gestion 2025-2026 permettra la réalisation de ces objectifs en améliorant la qualité et les résultats, en investissant dans les personnes, et en optimisant les systèmes et processus, afin d'accroître l'agilité, l'efficience et la pérennité de l'OIDD.

A. Qualité, données et résultats

22. L'OIDD priorisera une plus grande qualité en améliorant la coordination entre ses programmes, ses recherches et son plaidoyer politique, ce qui garantira des approches plus novatrices, cohérentes et multisectorielles qui répondent efficacement aux difficultés mondiales. L'OIDD œuvrera à :

- Améliorer la mise en cohérence de ses programmes, de ses recherches et de son plaidoyer politique.

    - Continuer à renforcer son cycle des programmes, notamment en perfectionnant ses outils et processus relatifs à la conception, à la mise en œuvre et à la fermeture des programmes, ainsi qu'à l'apprentissage.

    - Encourager une culture de l'innovation dans l'ensemble de l'Organisation en explorant de nouvelles approches et méthodes de réalisation, et en adoptant des approches plus flexibles, itératives et évolutives.

    - Examiner et accentuer l'axe thématique dans les domaines prioritaires, y compris au travers de groupes thématiques interorganisationnels.

- Assurer l'intégration systématique de l'égalité des genres et de l'approche fondée sur les droits humains dans tous ses programmes, notamment en mettant en avant son « Traceur du genre » et en rédigeant des lignes directrices complètes relatives à l'approche fondée sur les droits humains afin d'appuyer le suivi et la vérification.

- Continuer à élaborer, suivre et mettre en œuvre des stratégies nationales, les réexaminer et les actualiser en vue du nouveau cycle stratégique. Accroître sa capacité à concevoir des programmes thématiques, régionaux et nationaux dans les domaines prioritaires, en les dotant des ressources nécessaires.

- Contribuer à la base de données sur l'état de droit comme moteur de la paix et du développement durable en diffusant ses connaissances sous la forme de politiques et de synthèses, de fiches d'information, de bonnes pratiques et de leçons tirées du terrain, entre autres.

- Améliorer l'utilisation des données dans la prise de décision, le plaidoyer et les programmes en développant des outils et systèmes de suivi, et en appliquant la Stratégie de gestion des données et des connaissances.

- Soumettre des rapports de haute qualité aux organes de gouvernance, aux donateurs et aux autres partenaires institutionnels, en y intégrant des récits d'impact et des données issues du Cadre stratégique des résultats et ressources.

- Garantir l'apprentissage continu à partir d'évaluations, et améliorer la communication des résultats en intégrant les leçons tirées dans les cycles des programmes et d'apprentissage.

B. Investir dans les personnes

23. Le principal atout de l'OIDD, en tant qu'organisation reposant sur des connaissances, ce sont les gens qui la composent. Le Plan de gestion 2025-2026 insiste sur la création d'un environnement de travail soutenant et ouvert qui attire et développe des effectifs compétents et diversifiés, afin de répondre à des défis mondiaux changeants. L'OIDD cherchera à :

    - Continuer d'appliquer sa Stratégie de gestion des ressources humaines.
    - Renforcer l'acquisition de compétences, notamment au travers de son site web, de la création d'une liste de spécialistes et d'une démarche de prise de contact.
    - Améliorer l'intégration des nouveaux membres de son personnel, notamment en créant des contenus à cette fin.
    - Adopter un nouveau système de gestion des performances et encourager une culture d'objectifs et de reddition de comptes, fondée sur les performances, à travers l'Organisation.
    - Finaliser une évaluation des besoins en matière d'apprentissage afin d'appuyer les opportunités d'apprentissage continu pour les employés.
    - Favoriser la mobilité et l'apprentissage en interne, notamment en confiant des missions temporaires.
    - Promouvoir le bien-être des employés grâce à un accès à des ressources et à un soutien en matière de santé mentale et de bien-être.
    - Faire avancer l'initiative de gestion du changement organisationnel afin de consolider la culture organisationnelle et l'implication du personnel.

C. Systèmes et processus

24. Afin de mener sa mission à bien et de rester flexible face à des environnements de travail instables et à l'évolution rapide, l'OIDD continuera d'améliorer ses systèmes et processus. Grâce à une efficience, une transparence et une reddition de comptes accrues, elle pourra développer sa capacité à étendre ses activités et à répondre aux demandes croissantes. Au cours des deux prochaines années, l'OIDD veillera à :

    - Continuer de publier des informations pertinentes sur son site web et des plateformes comme l'Initiative internationale pour l'aide et la transparence, conformément à la Politique de transparence de l'Organisation.
    - Renforcer la fonction d'audit interne et promouvoir une plus grande conformité aux règles et politiques organisationnelles.

- Évaluer les fonctions de soutien et les processus d'affaires existants pour vérifier s'ils sont adaptés, s'ils répondent aux besoins organisationnels, s'ils suivent le rythme du changement, s'ils optimisent les ressources existantes et s'ils sont dotés des ressources adéquates.

- Achever la mise à jour en cours des systèmes de TIC, notamment le système de gestion des programmes, le système de gestion de la relation client, le système de planification des ressources pour les activités, et le site web de l'OIDD.

- Appliquer les conclusions de l'examen des TIC et veiller à proposer des formations et des contenus d'information adaptés portant sur ces nouveaux systèmes et outils.

- Identifier et automatiser les processus d'affaires pertinents en vue d'accroître l'efficience, et mettre en place des tableaux de bord et d'autres outils de suivi pour éclairer la prise de décision.

- Renforcer les modalités et les outils de travail avec les partenaires de mise en œuvre.

- Appliquer la Stratégie de gestion des données et des connaissances afin d'améliorer la gestion et la communication des connaissances en interne.

- Consolider les canaux de communication internes, notamment en repensant et en actualisant son intranet.

- Actualiser le Cadre politique de gestion des risques sécuritaires et réexaminer les évaluations des risques sécuritaires et les plans de continuité des opérations pour tous les bureaux de l'OIDD, et accroître la connaissance interne des questions de sécurité et la conformité en la matière.

- Collaborer de façon stratégique avec ses partenaires afin d'obtenir la reconnaissance de son statut juridique en tant qu'organisation intergouvernementale dans les pays où elle intervient, notamment en négociant des accords de pays hôte ou d'autres accords similaires, et en veillant à leur bonne application.

/FIN

Plan stratégique de l'OIDD pour 2025-2028

VISION

Un monde où chaque personne vit dans la dignité et l'égalité dans un état de droit.

MISSION

Défendre la justice axée sur les personnes et promouvoir l'état de droit pour encourager le développement durable et aider à créer des sociétés plus pacifiques, ouvertes et résilientes.

OBJECTIF STRATÉGIQUE

L'état de droit accélère les progrès vers la paix et le développement durable.

Mobiliser un soutien politique et financier

Partenariats | Plaidoyer politique | Mobilisation des ressources | Communication

Systèmes et capacités organisationnels

Qualité, données et résultats | Investir dans les personnes | Améliorer les systèmes et processus